

FONCTIONNEMENT	ETAT				COLLECTIVITES LOCALES						HOPITAUX				
	Ministères		Etablissements Publics Nationaux (E.P.N) et Assimilés	GIP, Associations subventionnées	Régions	Départements	Communes	EPCI	Satellites	Offices d'HLM OPAC	Hôpitaux généraux	Hôpitaux psychiatriques	Hôpitaux locaux	Syndicats Inter Hospitaliers	
	Services centraux	Services Déconcentrés													
Nombre	16 / 21		1000	200	26	100	36.000	10.000	60.000	290	530	90	410	110	
Descriptif	Mise en œuvre de la politique de l'ETAT au niveau national	Mise en œuvre de la politique de l'ETAT au niveau local	2 principales catégories : EPA EPIC	GIP : en principe non pérenne Association : en principe pérenne	22 régions métropolitaines et 4 régions d'Outre mer Voir la liste	(dont 4 DOM) Voir la liste Les départements, collectivités territoriales de la République, s'administent librement par des conseils élus	Le maire est à la fois agent exécutif de la Commune et agent de l'Etat Mais avec la Caisse des Ecoles (enseignement primaire) et les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) Un effet multiplicatif qui explique l'écart entre les 36.000 communes et les 90.000 comptabilités	Toutes formes de la coopération inter communales	Servics Publics Industriels et Commerciaux Répartis en : - Régie (c'est la commune qui gère) - Délégation de service Public - En concession - En affermage Etablissements publics locaux administratifs - Caisses des Ecoles - CCAS	Logement social	Toute activité médicale	Soins psychiatriques	Médecine générale	Mutualisation des moyens	
Organes de décision : Exécutif Délibérant	Ministre Préfet seul représentant du gouvernement 1 par département Parlement (Assemblée nationale + Sénat)		Président (nommé par le Gouvernement via le Conseil de ministres) Directeur Général (nommé par le Président) Agent Comptable (choisi par le Président et désigné sur une liste de 3 noms proposés par le MINERFI)	Président ou directeur	Président		Maire	Président	Président ou directeur	Président	Président et directeur				
			Conseil d'administration			Conseil régional	Conseil général	Conseil municipal	Conseil syndical	Conseil d'administration	Conseil syndical	Conseil d'administration			Conseil syndical
BUDGET	Lois de finances (loi de finances initiale, lois de finances rectificatives, loi de règlement PROGRAMMES)	B.O.P., Budgets Opérationnels de Programme Octroi/nation du budget de l'Etat au niveau local U.O. Unités Opérationnelles (ordonnateurs secondaires)	Mise en œuvre de la politique de l'Etat dans des domaines particuliers	Acte de prévision et d'autorisation pour la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans des domaines particuliers	Acte de prévision et d'autorisation pour la mise en œuvre de la politique de la Région dans ses compétences obligatoires et choisies	Acte de prévision et d'autorisation pour la mise en œuvre de la politique du Département dans ses compétences obligatoires et choisies	Acte de prévision et d'autorisation pour la mise en œuvre de la politique de la Commune dans ses compétences obligatoires et choisies	Acte de prévision et d'autorisation pour la mise en œuvre de la politique syndicale : ex : assainissement, ordures ménagères etc.	Acte de prévision et d'autorisation	Acte de prévision et d'autorisation pour la mise en œuvre de l'objet des SPIC et des EPL	Acte de prévision et d'autorisation				
Caractère	Limitatif		Limitatif pour EPA Evaluatif pour EPIC (EPRD)	GIP (EPRD) Associations : Limitatif	Limitatif					EPRD (en 2006)					
Règles Comptables	REFERENTIEL COMPTABLE 13 normes comptables ICAF - Revision codifiée R3 au niveau des comptes public		M 9	M9 et PCG Associations	M 7	M 5	M 14		M 4		M 3		M 2		M2
Principales RECETTES	Recettes budgétaires : impôts, produits du Domaine, fonds de concours Recettes de trésorerie : appel d'offre sur les marchés monétaires (bons du Trésor négociables, etc.)		Ressources propres Subventions Emprunts	Fiscalité directe, avec un % des 4 impôts locaux : - Taxe Habitation - Taxes foncières (bâti, non bâti) - Taxe Professionnelle, emprunts	Fiscalité directe, avec un % des 4 impôts locaux : - Taxe Habitation - Taxes foncières (bâti, non bâti) - Taxe Professionnelle	Fiscalité directe, avec un % des 4 impôts locaux : - Taxe Habitation - Taxes foncières (bâti, non bâti) - Taxe Professionnelle	Fiscalité additionnelle ou fiscalité propre	Ressources propres Subventions Loyers	Dotations Ressources propres Dotations Ressources propres Dotations Ressources propres		Participations des membres				
Principales DEPENSES	Investissement / fonctionnement		Les plus grosses dépenses sont consacrées à l'aide sociale (ex : le RMI), la voirie (les routes départementales) et les collèges. Rien n'empêche les élus de se saisir de compétences en dehors du cadre des compétences régaliennes : action économique, international	Personnel Investissement Selon la nature des missions		Constructions d'immeubles		Personnel Selon la nature de la mutualisation							
CONTROLES (- Parlement - Corps d'inspection - Juridictions administratives)	Parlement: Compte rendu d'exécution des missions CI : 1 par ministère JA : Cour des Comptes et Conseil d'Etat	Parlement: Compte rendu d'exécution des actions CI : 1 par ministère + TPG JA : Cour des Comptes et Conseil d'Etat	Parlement : Compte rendu d'exécution des actions CI : 1 par ministère + TPG JA : Cour des Comptes" et Conseil d'Etat "certifications des comptes à partir du 1/1/04 par CAC	Parlement: Compte rendu d'exécution des programmes et/ou des actions CI : 1 par ministère + TPG JA : Cour des Comptes et Conseil d'Etat	Préfet Corps d'inspectons et TPG Tribunal administratif et Chambre régionale des Comptes						Agence Régionale d'Hospitalisation Corps d'inspection et TPG Tribunal administratif et Chambre régionale des comptes				
Exemples	Ministère des PME	DRIRE	CNAM INTEC Universités Musées	Commemorations An 2000	Auvergne, Nord Pas de Calais	Gironde	Juan-les-Pins	Communautés urbaines Communautés d'agglo Syndicats intercommunaux	Ramassage des ordures, les remonte-pentes, l'assainissement, etc,	OPAC Ville de Paris	Hôpital du sud francilien	Hôpital Ste Anne	Hôpital de Brie-Comte-Robert	Blanchisserie inter-hospitalière	
	INFODOC														
	AB														
	Sylvie GUERIN														
	Serge MONBÉCO+ Bruno SÂBY														
version du 5 décembre 2005 par MD															